

Editorial

L'Assemblée a beau changer, évoluer, se moderniser, ses travaux demeurent encore trop souvent méconnus.

De fait, en dehors du rituel des questions d'actualité, peu nombreux sont ceux qui mesurent réellement le travail accompli par les députés dans l'hémicycle, en commission, délégation, mission et circonscription. Au delà d'une poignée de spécialistes, les idées reçues, les clichés ont la vie dure, la vérité a du mal à faire son chemin. C'est pourquoi, pour mettre en valeur la diversité, la densité et la pluralité de l'activité quotidienne du Palais Bourbon, pour favoriser la transparence et l'ouverture de la vie parlementaire, "Une année à l'Assemblée nationale" est devenu un outil nécessaire.



En disséquant le fonctionnement de notre assemblée, cette seconde édition de notre rapport d'activité s'efforce de dresser un tableau exact du travail de la représentation nationale au cours des douze derniers mois. Elle apporte des chiffres, des statistiques qui, en nombre d'heures de séances, d'amendements ou de lois, fixeront les esprits. Elle revient sur tel point particulier, donnant des éclairages nouveaux sur les modifications de notre règlement, la diplomatie parlementaire ou la réunion du Parlement Mondial des Enfants. Enfin, notre démocratie étant au moins autant affaire d'évaluation que de législation, ce rapport insiste sur ce qui a été, je crois, un temps fort pour l'Assemblée en 1999 : le contrôle.

Contrôle, le mot détonne quelque peu à l'heure où, partout autour de nous, les barrières, les règles et les repères tendent à s'estomper. Contrôler la juste application des lois votées au nom du Peuple par ses représentants ainsi que le bon emploi de la dépense publique, telle me semble pourtant être, pour l'avenir, une prometteuse ambition que l'Assemblée doit se fixer si elle veut s'adapter à une société où la complexité et la rapidité des échanges augmentent chaque jour.

À cette tâche renouvelée, nous nous sommes attelés. Au cours des sessions de 1999, l'Assemblée a pleinement exercé cette mission, en particulier par un travail assidu de ses commissions d'enquête dont la fréquente remise en question n'est que la mesure en creux du succès. De même, l'Assemblée, notamment grâce à la création d'une mission d'évaluation et de contrôle, a amélioré le suivi des dépenses publiques.

Contrepartie nécessaire de ce contrôle plus actif, notre maison doit s'imposer une exigence de communication et d'information. Parmi plusieurs réussites dues aux parlementaires et aux fonctionnaires qui les assistent, j'évoquerai le succès de notre site internet, de plus en plus riche, permettant à chacun d'accéder en "temps réel" à nos travaux, le plébiscite qu'a connu notre participation aux fêtes du Patrimoine, de l'Internet et de la Musique, ou la création de La Chaîne Parlementaire, nouvelle fenêtre de citoyenneté.

Oui, l'Assemblée nationale devrait sortir renforcée de cette troisième année de législature. Si beaucoup redoutent que la multiplication des centres de décision, l'avènement des nouvelles technologies de l'information, la globalisation ne se traduisent par un affaiblissement du rôle du citoyen, ces quelques pages montrent que, lorsqu'elle sait rester fidèle à son idéal de justice et de vigilance, la démocratie parlementaire a plus que jamais sa place pour accompagner la modernité d'un nouveau millénaire.

A handwritten signature in black ink that reads "Laurent Fabius". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Laurent Fabius
Président de l'Assemblée nationale